RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Lab Putty Activator

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Activateur.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	COLTENE/Whaledent AG
Rue:	Feldwiesenstrasse 20
Lieu:	CH-9450 Altstätten
Téléphone:	+41 (71) 75 75 300
Téléfax:	+41 (71) 75 75 301
e-mail:	info.ch@coltene.com
Internet:	www.coltene.com
Service responsable:	Regulatory Affairs msds@coltene.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+41 (0) 44 251 51 51 - Tox Info Suisse (24 h)

Information supplémentaire

Fourni exclusivement aux dentistes et aux laboratoires dentaires ou sur leurs instructions

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:
Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 4
Mentions de danger:
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Silicates d'alkyl

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:

Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]			
	Silicates d'alkyl			15 - < 20 %
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Aquatic Chronic 4; H226 H332 H315 H319 H335 H373 H413			
24577-34-2	Dicarboxylate de dialkylétain			5 - < 10 %
	246-325-3			
	STOT RE 2, Aquatic Chronic 4; H373 H413			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau. Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2). Sable.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Bien nettoyer les surfaces contaminées.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Observer le mode d'emploi.

Information supplémentaire

Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.
Température de stockage conseillée : 15 - 23 °C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes à monture.

Protection des mains

Gants à usage unique.

Protection de la peau

Blouse de laboratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Pâte
Couleur:	bleu
Odeur:	caractéristique

		Testé selon la méthode
Modification d'état		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>150 °C	
Densité (à 23 °C):	1.0 g/cm³	
Hydrosolubilité: (à 23 °C)	insoluble	

Solubilité dans d'autres solvants

cétone.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Air, humide.

Information supplémentaire

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50: >2000 mg/kg (Rat)

L'énoncé est déduit à partir de produits de composition analogue.

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
	Silicates d'alkyl					
	par inhalation vapeur	ATE	11 mg/l			
	par inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l			
24577-34-2	Dicarboxylate de dialkylétain					
	par voie orale	DL50 mg/kg	2764	Rat		
	dermique	DL50 mg/kg	2764	Lapin		

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effet irritant sur la peau : (Lapin)

non irritant.

L'énoncé est déduit à partir de produits de composition analogue.

Effets sensibilisants

Cochon d'Inde.

non sensibilisant.

L'énoncé est déduit à partir de produits de composition analogue.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] | [d]	Espèce	Source	Méthode
24577-34-2	Dicarboxylate de dialkylétain						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	22.8	96 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	12.2	48 h	Daphnia magna		

Information supplémentaire

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: --------

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: --------

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: --------

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Information supplémentaire

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues , respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)